

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses Solar-LED-Grablichts mit Dämmerungssensor, das sich selbstständig bei Dunkelheit einschaltet und die letzte Ruhestätte auf besondere Weise verschönert.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihr neues Solar-LED-Grablicht optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Solar-LED-Grablicht
- Bedienungsanleitung

Eigenschaften

- Integrierte Solarzelle (2 V / 60 mA)
- Flackernde LED, simuliert Kerzenlicht
- Dämmerungssensor für automatischen Dauerbetrieb. Das LED-Grablicht lädt sich bei Tageslicht auf und schaltet sich bei Dunkelheit automatisch ein.
- Spritzwassergeschützt, auch bei Regen verwendbar
- Auswechselbarer Akku: NiMH (1,2 V / 600 mAh)
- Maße: 73 x 73 x 125 mm
- Leuchtdauer bei voll aufgeladenem Akku: Mindestens 10 Stunden

Funktionsweise

Tagsüber wandelt die Solarzelle das Sonnenlicht in elektrische Energie um und lädt damit den internen Akku auf. Nachts schaltet sich das Licht automatisch ein und wird von dem internen Akku mit Strom versorgt.

Die Leuchtdauer des Lichtes hängt von der Anzahl der Stunden ab, die die Solarzelle am Tag dem Sonnenlicht ausgesetzt war.

Inbetriebnahme

1. Öffnen Sie das LED-Grablicht, indem Sie den Deckel vorsichtig vom Gehäuse entfernen.
2. Stellen Sie den Schalter auf „ON“.
3. Schließen Sie das LED-Grablicht wieder.

**HINWEIS:**

Achten Sie darauf, dass das Solar-Panel auf der Oberseite des Grablichts immer sauber ist.

Auswechseln des Akkus

Wenn das Licht der LED deutlich nachlässt oder sie sich auch trotz ausreichender Aufladung nicht automatisch einschaltet, sollten Sie den Akku wechseln. Nehmen Sie hierzu den Deckel des Grablichtes ab und ziehen Sie das Batteriefach aus dem Gehäuse. Gehen Sie hierbei vorsichtig vor und achten Sie darauf, die Kabel nicht zu beschädigen.

Nehmen Sie vorsichtig den Deckel vom Batteriefach ab. Entnehmen Sie den Akku und ersetzen Sie ihn durch einen Akku des Typs AA (NiMH, 600 mAh, 1,2 V). Achten Sie dabei auf den Hinweis zur Polarität am Boden des Batteriefachs. Schließen Sie das Batteriefach wieder, setzen Sie es zurück in das Gehäuse und setzen Sie die Abdeckung wieder auf.

**HINWEIS:**

Der Akku sollte ca. alle 12 Monate ausgetauscht werden.

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zu Akkus und deren Entsorgung

Gebrauchte Akkus gehören **NICHT** in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, gebrauchte Akkus zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben.

Sie können Ihre Akkus bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo Akkus der gleichen Art verkauft werden.

- Akkus gehören nicht in die Hände von Kindern.
- Akkus, aus denen Flüssigkeit austritt, sind gefährlich. Berühren Sie diese nur mit geeigneten Handschuhen.
- Versuchen Sie nicht, Akkus zu öffnen und werfen Sie sie nicht in Feuer.
- Normale Batterien dürfen nicht wieder aufgeladen werden. Achtung Explosionsgefahr!
- Nehmen Sie den Akku aus dem Gerät, wenn Sie es für längere Zeit nicht benutzen.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL GmbH, dass sich das Produkt NC-9067-675 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU und der EMV-Richtlinie 2014/30/EU befindet.

Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NC-9067 ein.

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette lanterne funéraire à LED. Dotée d'une cellule solaire et d'un capteur d'obscurité, elle charge pendant la journée et s'allume automatiquement quand vient le soir, embellissant ainsi la tombe de vos proches. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Lanterne funéraire LED solaire
- Mode d'emploi

Caractéristiques du produit

- Cellule solaire intégrée (2 V / 60 mA)
- LED à effet flamme, simule la lumière d'une bougie
- Capteur d'obscurité pour fonctionnement automatique continu. La lampe funéraire LED se charge pendant la journée et s'allume automatiquement dans l'obscurité.
- Protégée contre les projections d'eau, utilisable également en cas de pluie
- Accumulateur remplaçable : NiMH (1,2 V / 600 mAh)
- Dimensions : 73 x 73 x 125 mm
- Durée d'éclairage avec accumulateur entièrement chargé : au moins 10 h

Fonctionnement

Pendant la journée, la cellule solaire convertit la lumière du soleil en électricité et charge l'accumulateur interne. La nuit, l'ampoule alimentée par l'accumulateur interne s'allume automatiquement. L'autonomie de la lanterne dépend de la durée d'exposition de la cellule solaire à la lumière du soleil.

Mise en marche

1. Ouvrez la lanterne funéraire en ôtant doucement le couvercle.
2. Placez l'interrupteur sur **ON**.
3. Refermez la lanterne funéraire.

**NOTE :**

La cellule solaire de la lanterne doit être toujours propre.

Remplacer l'accumulateur

Si l'intensité de la LED diminue de manière significative, ou si cette dernière ne s'allume plus malgré un chargement suffisant, changez l'accumulateur. Pour ce faire, retirez le couvercle de la lanterne et sortez le compartiment à accumulateur du boîtier. Faites attention à ne pas endommager le câble.

Retirez le cache du compartiment à accumulateur. Sortez l'ancien accumulateur et remplacez-le par un accumulateur neuf du même type (AA / NiMH / 600 mAh / 1,2 V). Respectez les consignes de polarité inscrites dans le fond du compartiment. Refermez le compartiment à accumulateur, replacez-le dans le boîtier et refermez le couvercle.

**NOTE :**

L'accumulateur doit être changé tous les 12 mois.

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes concernant les accumulateurs et leur recyclage

Les accumulateurs usagés ne doivent **PAS** être jetés dans la poubelle de déchets ménagers. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les accumulateurs usagés dans les poubelles spécialement prévues à cet effet. Vous pouvez déposer vos accumulateurs dans les lieux de collecte de déchets de votre municipalité et dans les lieux où ils sont vendus.

- Maintenez les accumulateurs hors de portée des enfants.
- Les accumulateurs dont s'échappe du liquide sont dangereux. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'essayez pas d'ouvrir les accumulateurs. Ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- Retirez l'accumulateur de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant une période prolongée.

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL GmbH déclare ce produit, NC-9067, conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, et 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique.

Kurtasz, A.

Service Qualité

Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse www.pearl.fr/support/notices ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.

